

Prisonniers de guerre en Afrique [suite et fin]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **23 (1915)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549002>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Prisonniers de guerre en Afrique

(Suite et fin)

On trouve souvent affiché dans les camps un ordre journalier, il est presque partout le même. En voici un exemple :

6 h. matin : réveil ;
 6 h. 15 » café ;
 6 h. 45 » appel ;
 7 h. » travail ;
 10 h. 30 » repas ;
 12 h. 30 après-midi : travail ;
 5 h. » soupe ;
 8 h. soir : extinction des feux.

Les lettres, les paquets et l'argent ne donnent pas lieu à des réclamations fréquentes. Il est compréhensible que les envois adressés à des prisonniers qui ont passé d'un hôpital à un dépôt en France, qui de là ont été envoyés à Tizi-Ouzou (station de triage des hommes envoyés en Afrique) pour arriver enfin aux confins du Sahara, subissent de sérieux retards, même qu'il s'en perde. Cependant j'ai eu sous les yeux de nombreuses correspondances qui n'avaient pas été écrites en Allemagne plus de trois semaines avant leur réception par les intéressés en Afrique.

C'est le lieu de relever ici un fait regrettable auquel il faudrait pouvoir porter remède si possible. Il est arrivé souvent que, dans les dépôts de France, de nombreux prisonniers aient réuni leur argent de poche allemand, aux fins de le faire changer. Ce change n'a parfois pas pu être fait rapidement, de sorte que, trop souvent, des groupes de prisonniers ont été dirigés ailleurs (soit en France même, soit dans les dépôts africains) avant que l'argent remis ne soit revenu aux mains du vaguemestre. De ce fait, les sommes données n'ont pas pu être rendues,

souvent même l'argent changé n'a pu être réexpédié. J'ai vu un commandant de camp, en France, qui m'a dit : « Voici : j'ai plus de 3000 francs, équivalent de ce qui m'a été remis en marks. Où sont les trois ou quatre cents hommes auxquels appartient cet argent ? je l'ignore. Dispersés de tous côtés ! Je ne sais où envoyer cet argent, et me voici obligé de le garder en dépôt. »

Il faudrait éviter de changer de l'argent à des hommes auxquels on n'est pas sûr de pouvoir le rendre en temps utile en monnaie du pays, ou bien alors avoir un change fixe au taux duquel on pourrait immédiatement recevoir des marks et distribuer la contre-valeur en argent français.

Si je n'ai pas signalé ce fait plus tôt, c'est parce que ce n'est qu'en Afrique que j'ai eu l'occasion d'entendre des plaintes sérieuses à ce sujet, de la part de prisonniers qui avaient remis collectivement de fortes sommes il y a deux, trois et même quatre mois, et qui se désolaient maintenant de n'avoir pas l'argent qui aurait pu leur être utile.

* * *

En résumé je puis dire que les prisonniers, en Algérie et en Tunisie, ne sont pas spécialement à plaindre... et qu'ils ne se plaignent pas. Très bien traités en général, ils ont une vie facile dans un pays merveilleux et dans un climat sain.

Quelques-uns — les philosophes — m'ont même avoué qu'au milieu de leurs misères matérielles et morales de prisonniers de guerre, ils avaient au moins cette consolation « d'avoir vu du pays et un pays intéressant ! »

